L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE MATIN, 9 JANVIER.

NOUVELLES ARTISTIQUES.—Les nombreux amis que s'est faits, à la Nouvelle-Orléans, M. Momas apprendront avec plaisir que cet habile chef d'orchestre a retrouvé en France une situation digne de son talent. Voici en quels termes les journaux de Lyon annoncent sa prise de possession du pupitre de chef d'orchestre au Grand Théâtre de cette ville.

Nous lisons dans le *Salut Public* :

« M. Momas a pris, hier soir, possession du pupitre du Grand-Théâtre pour conduire le *Trouvère*.

Cette fois, voilà un chef d'orchestre de race, tenant dans sa main tout l'ensemble harmonique, depuis la *prima donna* jusqu'au dernier des choristes; il a l'œil à tout, sans cesse en alerte, guidant celui-ci, apaisant celui-là, aidant tel autre, du geste et de la voix au besoin, dirigeant tout le monde avec une sûreté, une netteté et une précision incomparables.

Aussi, et dès le premier jour, ne s'était déjà plus le même orchestre ni les mêmes chœurs; il n'est pas jusqu'aux artistes qu'il n'ait su tenir en bride et faire mieux briller chacun à leur place. La main d'un maître avait établi partout un ordre surprenant pour qui a suivi les représentations de ces dernières semaines.

On n'applaudit pas un chef d'orchestre, mais c'était partout, au foyer, dans les entractes, un concert d'éloges et de points d'admiration. »

Le *Petit Lyonnais* s'exprime ainsi :

Ainsi que nous l'avons annoncé, notre nouveau chef d'orchestre, M. Momas, est monté hier au pupitre pour conduire la représentation du *Trouvère*.

Les spectateurs n'ont pas eu de peine à s'apercevoir de ce changement de direction de l'orchestre; du bout à l'autre de la soirée, tout a marché avec un accord et une assurance parfaits, et nous n'étonnerons personne en disant que les chœurs eux-mêmes ont subi l'heureux ascendant de la main qui tenait si énergiquement le bâton de chef d'orchestre.

Tous les interprètes, d'ailleurs, se sont ressenti de cette direction, et l'ensemble de la représentation a été bien supérieur à ce que nous étions habitués à entendre depuis le commencement de l'année. C'est de bon augure.

Dans le numéro suivant le même journal dit encore :

Par suite d'une indisposition de M. Degoria, l'affiche du Grand-Théâtre a été modifiée hier dans l'après-midi et *Rigoletto* a remplacé le *Songe d'une nuit d'été*.

Nous ne pouvons que constater aujourd'hui encore la supériorité de cette représentation sur les précédentes. Et nous ne parlons pas seulement du quatuor du dernier acte qui est tout autrement rendu depuis que Mme Legenisel a remplacé Mlle Huet, mais de tout l'ensemble.

On dirait que depuis deux jours l'orchestre, les chœurs et même les premiers sujets se sont transformés. Tant il est vrai que les artistes valent surtout par celui qui les conduit, et que les meilleurs sujets ont besoin d'être soutenus par une main énergique et sûre.

La présence de M. Momas au pupitre a suffi pour donner à notre troupe lyrique l'homogénéité qui lui manquait.

Voici quelques nouvelles de nos artistes lyriques de la dernière saison.

MM. Chelli et Gadilhe sont, le premier à Lyon, le second à Toulouse, M. Feitlinger à La Haye, Mme Téoni à Nantes; M. de Graaf a pris la direction de Batavia et y a emmené Mme Vercken, MM. Laurent et Daron. Mlle de Joly a échoué à Paris et à Lyon.

Nous apprenons que Mlle Hélène Leroux, la jeune cantatrice louisianaise, qui avait débuté l'année dernière à l'Opéra de la Nouvelle-Orléans dans *Robert le Diable*, remplit avec succès un engagement comme forte chanteuse à l'Opéra d'Alger. Mme Richer est engagée au même théâtre.

LA VIE EN ORIENT.

Le voyage du prince de Galles.

L'*Indépendance belge* et le *Temps* ont reçu des correspondances sur les fêtes splendides que le guikovar de Baroda a données au prince de Galles.

Quinze éléphants, dit l'*Indépendance belge*, attendaient au dehors le prince et sa suite; tous richement caparaçonnés et peints en gris ou en rouge. Celui qui marchait en tête était couvert d'un drap d'or à fleurs que surmontait un baldaquin aux colonnes dorées; le cornac était à cheval sur le cou de l'animal, et le long des flancs pendait une échelle d'argent.

A un signal donné, l'immense bête s'accroupit devant les marches de la station; l'échelle fut prestement appliquée, et en un clin d'œil, S. A. R. se trouva installée sous le baldaquin. Le jeune guikova, paré de ses diamants qu'on évalue à environ cinquante millions de francs, prit place à la gauche de son illustre visiteur; sur le siége de derrière s'assit sir Madhay Rao, l'intelligent ministre qui a rétabli les finances délabrées du petit royaume. La suite du prince s'installa alors sur le reste du troupeau, et le cortége se mit en marche, ouvert par des porteurs de fanions et fermé par l'escorte de rigueur.

Parmi les cadeaux du jeune souverain hindou au prince anglais figurent deux canons en argent et deux en or.

Les deux premiers canons étaient, raconte le *Temps*, en argent massif, en peu plus grands que ces anciennes pièces de quatre, si mes souvenirs sont exacts; l'affût et les roues en cuivre jaune, tout cela de forme classique, sans la moindre superfétation d'ornement. Les bœufs qui les traînaient, ainsi que les bêtes attelées aux caissons, lesquels étaient en argent curieusement travaillé, portaient des housses d'une étoffe admirable tissée d'or, d'argent et de soie de diverses couleurs, de façon à imiter les effets chatoyants des gorges de pigeon.

La partie de la housse qui recouvrait leur petite bosse était ornée de pompons avec des pierres précieuses, et il y avait aussi des houppes et des bouquets fort jolis sur les fourreaux des cornes, ainsi que cent pendeloques sur le front. Pour les conduire on leur avait passé dans les narines deux cordons de soie cramoisie. Mais les magnificences du costume de ces animaux ne valaient point celles dont on avait revêtu les bœufs attelés aux canons d'or. Les housses de ces derniers étaient de véritables objets d'art. Elles étaient en soie rouge, mais ce fond disparaissait presque sous les arabesques et les fleurs, qui étaient brodées en relief avec des fils d'or et d'argent et des pierres précieuses. Quant aux cornes, elles étaient enfermées dans des fourreaux d'or, et toute espèce de bijoux pendillaient au frontal. Inutile d'ajouter que les jougs et tous les accessoires des canons étaient à la hauteur du reste.

Le fils de la reine d'Angleterre a assisté à Baroda à un de ces combats de bêtes dont cette ville a la spécialité.

Ce sont d'abord deux éléphants sauvages qui "ont eu l'honneur" de combattre devant l'hôte du guikovar.

Le récit de l'*Indépendance belge* est fort curieux.

Les deux monstres se regardent, s'épient et s'élancent l'un contre l'autre, leurs défenses se nouent, leurs trompes s'entrelacent, leurs corps s'arc-boutent. Tout à coup, l'un d'eux se retourne et prend ignominieusement la fuite. Son adversaire le poursuit, l'atteint de ses redoutables, crocs le pousse en avant et l'accule avec tant de force contre le mur que le vaincu pousse un beuglement de douleur. Immédiatement les gardiens s'élancent et à l'aide de fusées à jet continu séparent les deux combattants.

Cette douche d'un nouveau genre semble même calmer, complétement leur ardeur belliqueuse, car malgré les excitations de *picadores* armés de longues lances, ils se refusent à rouvrir les hostilités. En désespoir de cause, on leur lance un *lasso* autour d'une patte de derrière et, malgré leur résistance, on les ramène à leurs chaînes.

Voici qu'un bruit de chaînes se fait entendre, et l'on voit apparaître deux gros rhinocéros, affreuses bêtes ventrues, à la peau noire et parcheminée, avec une corne sur le front qui ressemble à une verrue durcie; leurs pieds de devant restent enchaînés. Ces animaux sont comptés parmi les plus féroces en même temps que les plus stupides des jungles; on pouvait donc s'attendre à quelque formidable engagement. Cependant, après s'être quelque temps regardés sans bouger, ils refusent obstinément de s'empoigner.

Les bêtes sont quelquefois plus raisonnables que les hommes. A force de les exciter avec des piques et des seaux d'eau que les *picadores* leur jettent sur le corps, on parvient cependant à les lancer l'un sur l'autre. Ils luttent à la façon des béliers, la tête basse, affourant le sol de leur groin, tête contre tête, corne contre corne. Mais ils ne se font pas grand mal, et, après quelques passes, le combat finit faute de combattants.

Puis viennent des buffles, puis, en diminuant toujours les proportions, des béliers, et enfin des singes inoffensifs.

—Un journal fait part à ses lecteurs d'un conflit assez singulier qui vient de s'élever entre le ministère de la guerre et la magistrature.

On sait que beaucoup d'avocats ont des grades dans l'armée territoriale et dans la réserve de l'armée active.

Or, aux termes des lois militaires, les officiers, comme les autres, sont à la disposition du ministre. Dès lors, comment concilier la tenue du barreau avec la tenue militaire?

Le barreau supprime impitoyablement la moustache; le ministre de la guerre la veut. De là des échanges de notes, de mémoires et de consultations, qui ont un côté assez plaisant. Il paraît que la Cour de Paris, saisie de l'affaire, va en délibérer, ces jours-ci.

—Une jeune dame choisit des livres chez un libraire du boulevard; elle cherche, furette et ne paraît pas trouver ce qu'elle désire.

—J'aurais voulu, dit-elle enfin, quelque chose de littéraire, mais aussi de moral.

—Peuh! fait le marchand; cela ne se fait plus guère que pour la province!

LE MAGASIN ROUGE, coin Royale et Dumaine, vient de recevoir à l'occasion des fêtes, un bel assortiment de chaussures pour hommes, femmes et enfants. Tout le monde est invité à aller les examiner.

RÉSOLUTIONS DES LÉGITIMISTES.—La *Gazette* de France publie la communication suivante :

"La réunion a, dans sa séance d'hier, accepté la démission de M. de La Rochette, son président. Elle a, dans la séance d'aujourd'hui, procédé au renouvellement du bureau. Ont été nommés président, M. de la Monneraye; Lucien Brun, La Rochefoucauld; secrétaires, MM. de la Bassetière, du Bodan; questeur, M. Combier.

"La réunion adopte ensuite la résolution suivante :

"Les députés soussignés voulant accepter la seule responsabilité de leurs actes personnels et décliner celle qu'ont assumée les membres de la réunion qu'ils ont en le regret de voir se séparer de la majorité, déclarent que dans les séances précédentes, la réunion a affirmé la volonté de n'essayer une entente pour l'élection des sénateurs qu'avec les groupes conservateurs, elle avait formellement repoussé l'idée d'une alliance avec des groupes de l'Assemblée dans lesquels se rencontrent avec les adversaires les plus décidés de la monarchie légitime, des ennemis avoués de l'Eglise et de l'ordre social chrétien, elle persiste dans cette politique royaliste qui veut rester catholique et conservatrice; elle n'a jamais eu d'autres représentants, parmi les candidats au Sénat, que les treize membres désignés par elle, dont les noms ont été inscrits sur la liste dite de droite.

"Résolus à déjouer les intrigues et à combattre, s'il le faut, toutes les usurpations et toutes les violences révolutionnaires, les députés royalistes prient Dieu d'épargner à leur patrie les maux dont elle est menacée, de dissiper les préjugés, d'éclairer les esprits, d'éteindre les haines, de préparer par l'apaisement et la concorde des intelligences et des cœurs l'*indispensable restauration de la Monarchie*, et d'épargner au roi la douleur de n'arriver au trône qu'à travers des ruines."

Ces déclarations, inscrites au procès-verbal, ont été signées par les membres présents.

Voici, d'autre part, une lettre que M. Costa de Beauregard, député de la Haute-Savoie, adresse au *Courrier des Alpes* :

Monsieur le directeur,

Je n'ambitionnais pas plus une carrière politique quand les événements m'envoyèrent à l'Assemblée que je n'avais rêvé un avenir militaire lorsque, cinq mois auparavant, ils m'avaient jeté avec mes vaillants camarades sur les rives de la Loire.

Le pays faisait appel à tous ses enfants. Soldat par le hasard, député improvisé, j'ai apporté mon dévouement sans calcul et sans arrière-pensée.

Nous avons lutté, mes amis et moi, à Versailles, pendant cinq ans, pour la restauration de la monarchie; nous avons lutté en vain, car l'heure était à Dieu, et cette heure n'avait pas sonné.

Je regarde aujourd'hui mon devoir comme accompli; il ne paraît pas m'enchaîner à des institutions que je n'ai pas contribué à établir. En même temps que, malgré les instances les plus bienveillantes et les plus flatteuses, je décline tout nouveau mandat, je remercie mes amis du grand honneur qu'ils m'ont fait et de celui qu'ils veulent me faire.

Veuillez agréer, monsieur le directeur, l'assurance de ma parfaite considération.

Marquis COSTA DE BEAUREGARD.

La Motte-Servollex, 11 décembre 1875.

VEUILLOT, DUPANLOUP ET LITTRÉ.—On lit dans l'*Univers* :

Dans ce pêle-mêle il y a des rencontres drôles. Mgr Dupanloup, voulant donner un exemple mémorable, était sorti de l'Académie, parce que M. Littré y était entré. Un jeu du suffrage universel ignorant les avait, peu de temps après, mis l'un et l'autre dans l'assemblée nationale.

L'assemblée, à son tour, comme une autre académie, moins généreuse et moins scrupuleuse, les secoue dans le même scrutin et les jette dans le même sac; M. Littré, le premier, avec un petit surcroît de suffrages; Mgr Dupanloup, le second, avec le strict nécessaire, et seulement parce que c'est lui. Pourquoi ce choix chiche et tardif? Mystère.

POUR ÉVITER LES QUERELLES....APRÈS.—Le *Kladderadatsch* de Berlin décore de cette légende une charge qui représente "l'*homme malade*" sur son lit de douleur. Un *cosaque* administre une potion et lui soutient sa tête défaillante. Le médecin,—un chirurgien militaire austro-hongrois,—lui tâte soigneusement le pouls. Au fond du tableau, un soldat turc, habillé de loques, réclame son arriéré d'un ton assez menaçant. Mais le principal personnage de cette facétie est l'*Anglais*, prématurément en deuil, qui s'est glissé dans la ruelle et qui extrait délicatement de dessous l'oreiller du moribond une forte liasse d'*actions du canal de Suez*.

Légende : John Bull en'ève sa part d'héritage du vivant même de "*l'homme malade*."

—On pourra dire que le conflit entre MM. de Bismarck et d'Arnim aura été fécond en documents instructifs et curieux. En voici un nouveau que nous apporte la *Gazette de Voss*, et qui est extrait d'une lettre de M. d'Arnim, datée de Florence, 10 décembre.

Il s'agit de la conduite que le représentant d'Allemagne à Paris avait reçu de son gouvernement mission de tenir :

"La tâche de l'ambassadeur consistera à mettre constamment le tort....du côté des Français. Il relèvera de temps en temps, comme cela a eu lieu dernièrement....l'attitude des Français."

Voilà un aveu dont la diplomatie devra prendre bonne note, et qui nous paraît de nature à éclairer d'un jour nouveau certains incidents de la politique contemporaine.

—On lit dans le *Figaro* :

"On continue à trouver dans l'urne une foule de bulletins fantaisistes, qui dénotent la lassitude et la folâtrerie des morbonde de Versailles. C'est ainsi qu'Abd-el-Kader, qui avait obtenu une seule voix, en a encore eu cinq aujourd'hui. Abd-el-Kader fait des progrès. On a trouvé un Fra Diavolo, deux Vian, un "mon bottier." Rien n'est plus irrespectueux que cet accouplement de noms bizarres et grotesques avec les noms honorables de ceux qui nous représentent, surtout quand il s'agit d'élections sénatoriales."

—Par suite, dit un journal, de notre réorganisation militaire et de la nécessité de constituer des cadres, le nombre des élèves admis chaque année à l'Ecole de Saint-Cyr a dû être porté de 200 à 350 et 400.

Bien que la moyenne des points obtenus par les jeunes gens reçus ne soit pas sensiblement modifiée, le ministre de la guerre a résolu de prendre une mesure qui facilite le recrutement: il s'agit de porter de 20 à 21 ans la limite d'âge pour l'admission à notre école militaire.

—On lit dans le *Rappel* :

Il est question d'un manifeste collectif que les sénateurs républicains—qui viennent d'être élus—adresseraient au pays pour l'engager à faire choix, dans les prochaines élections générales, de sénateurs et de députés animés du même esprit qu'eux-mêmes, et à compléter ainsi la victoire que la cause républicaine a remportée dans l'Assemblée de Versailles depuis huit jours.

MOYEN DE CONSERVER LES BOUQUETS.—Un moyen facile de conserver indéfiniment de jolies fleurs réunies en bouquet! On connaissait bien divers procédés pour les maintenir fraîches des jours entiers, mais pour certains bouquets cette durée ne suffit pas; le premier bouquet du fiancé, celui d'une personne que nous ne verrons plus, etc.

Pour les garder éternellement, attachez à la tige du bouquet deux petits cordons afin de le suspendre, les fleurs tournées vers la terre; préparez ensuite une eau gommeuse avec laddition de blanc d'œuf ou alumine parfaitement pure, trempez-y le bouquet d'un seul coup en évitant qu'il ne touche ni au fond ni aux parois; suspendez-le pour le sécher.

Lorsque le bouquet est bien sec, trempez-le une seconde fois dans une même eau gommeuse, répétez deux fois encore l'opération en passant toujours sécher; alors le bouquet se trouve couvert d'une légère couche de crystal qui ne diminue en rien son éclat mais qui ôte tout passage à l'air et donne ainsi aux fleurs l'immortalité.

—Dans un village de Seine-et-Marne, des comédiens jouaient dernièrement : *Oscar ou le mari qui trompe sa femme*.

Vu l'inclémence des temps, on payait sa place en argent ou en fromage.—Les premières sont de six sous.

J. F.... peintre paysagiste qui passait par là, exhibe, pour entrer, une pièce d'or. On lui remet dix-neuf francs quatorze sous, c'est-à-dire soixante-dix centimes en monnaie et dix-neuf fromages de Brie d'un franc pièce!

—Un pauvre aveugle s'en est allé devant les huit degrés de froid, mais il a mis devant sa chaise vide son caniche, qu'il a pris la précaution d'attacher et qui grelotte au bout de sa ficelle.

Un chien mendiant!

—Dialogue entre gens qui aiment la musique :

—Vous connaissez les *Huguenots*?

—Parfaitement.

—Vous les avez entendus?

—Non, mais j'ai lu la brochure!

—Au foyer d'un théâtre, où l'on vient de jouer une charmante pièce en un acte, un abonné, d'un air furibond :

—Faut-il que ce P.... soit bête!

—Comment cela?

—Mettre dans une petite pièce plus d'esprit qu'il n'en faudrait dans une comédie en cinq actes.... mais c'est idiot!

—Une curieuse enseigne relevée par l'un de nos collaborateurs dans un récent voyage qu'il vient de faire à Argentan.

Sur un tableau rouge on lit en lettres blanches :

Courtois tue les cochons
comme son père
au fond de la cour.

—Nous empruntons le mot de la fin au *Gaulois* :

On parlait de Leprêtre, le fou de Saint-Omer.

—Avez-vous remarqué, dit quelqu'un, avec quelle énergie la *République française* a pris la défense de ce malheureux?

—Dame!... il était fou et furieux!...

RENARD TUÉ A ST-JACQUES.—Nous lisons dans le *Louisianais* :

M. Ludger Laiche a tué la semaine dernière un renard sur son habitation. Mais le renard tué était véritablement un renard magnifique, de l'espèce dite argentée, le *Canis Argentatus* de F. Cuvier.

Le renard est devenu très rare en Louisiane, à tel point que beaucoup de naturalistes croient qu'il n'existe plus dans cette région, et surtout au trentième degré de latitude nord; mais la peau de l'animal, visible au bureau du *Louisianais*, est un témoignage évident du contraire.

S'il est vrai, d'après l'auteur norwégien Pontoppidon, que le renard utilise sa queue pour prendre des écrevisses, le renard louisianais est en pays de cocagne et doit se nourrir de bisques. Mais il est bien vrai que le rat de bois, autrement la sarigue, pêche les écrevisses de la Louisiane avec sa longue queue.

—Nous lisons dans le *Courrier* de San Francisco du 23 courant :

Le prince de Starhemberg, l'un des descendants de la maison d'Autriche, est venu ces jours derniers visiter la Californie. Le prince, qui est grand chasseur, a entendu plus d'une fois rugir le lion dans les déserts d'Afrique et s'est acquérir une grande réputation d'intrépidité. Ses exploits ont même rivalisé, dit-on, avec ceux de Gérard.

Il a fait aussi la chasse de l'éléphant, de l'hippopotame et du rhinocéros dans l'Inde, où plus d'un tigre est également tombé sous ses coups. Mais il manquait un fleuron à sa couronne—il n'avait jamais eu l'occasion de tuer un ours. C'est pour ce motif qu'il vint en Californie.

S'étant adjoint pour compagnon Scott, le fameux chasseur de Cloverdale, qui connaît parfaitement le pays, le prince se mit aussitôt en campagne. Dès le second jour, il avait tué un ourson; le lendemain, un superbe grizzly, du poids de 600 livres environ, tombait frappé mortellement par une balle explosible; et enfin le quatrième jour, il tuait un certain animal ayant beaucoup d'analogie avec la loutre, mais assez inoffensif du reste.

Comme on le voit, notre chasseur n'avait pas perdu son temps. Encouragé par ce premier succès, le prince—qui a été rappelé depuis en Europe pour affaires personnelles—se promet de revenir ici au printemps prochain y continuer la chasse à l'ours.

—Le gouvernement belge vient de prendre l'initiative d'une mesure qui sera appelée, croyons-nous, à rendre de grands services, principalement au petit commerce, et qui pourrait être appliquée utilement en France, surtout si ses effets viennent tenir leurs promesses chez nos voisins. Il s'agit d'un projet de loi relatif à l'encaissement des effets de commerce par la poste, qui a été présenté à la Chambre belge le 10 du mois dernier. Aux termes de ce projet, un service d'encaissement serait organisé suivant les besoins des localités, pour les effets de commerce, dans tous les endroits où il existe un bureau de poste.

Un arrêté royal fixera les prix et les conditions d'encaissement. L'administration ne se chargera de faire accepter les traites, ni de les faire protester, faute d'acceptation. Elle n'admettra pas les effets irréguliers ou payables par intervention *au besoin* à un autre domicile ou non sujets à protêt. Les protêts seront faits dans les communes où réside un notaire ou un huissier, et l'acte de protêt sera extrait d'un carnet à souches.

Si vous voulez des chaussures durables, allez au MAGASIN ROUGE, coin Royale et Dumaine, dont Mr Lion est l'agent.

—On a annoncé, ces jours-ci, la mort de M. Lambert des Cilleuls.

Avant d'être conseiller à la cour d'appel, ce magistrat avait longtemps occupé le poste de juge d'instruction.

Ces fonctions l'avaient mis en même de connaître tous les mystères réels de Paris.

—Que me parlez-vous d'Eugène Sue et de Ponson du Terrail? disait-il. Si l'on veut les comparer à la réalité, leurs romans sont de petits contes à la Berquin.

A notre confrère Philibert Audebrand, qui déposait devant lui, dans une affaire civile, il racontait qu'un évadé de Cayenne, ayant les fers aux mains, venait de lui dire :

Eh bien, toi, ne fais donc pas remuer tant ta tête. Tu es juge, je suis voleur; ta vie de ton métier comme je vis du mien.

—Petite revue bibliographique.

Je trouve dans un volume tout parisien que Bachaumont vient de publier chez Dentu, et intitulé *Les Femmes du monde*, un chapitre sur *les Etrennes*, et d'où je détaché le croquis suivant, que tous ceux qui ont donné ou reçu des cadeaux au jour de l'an reconnaîtront peint d'après nature.

Aujourd'hui, sous prétexte qu'il n'y a plus d'enfants, on ne s'inquiète pas de faire la joie du marmot, mais de faire acte de politesse envers ses parents. Bébé reste le destinataire apparent; en réalité, c'est à Monsieur et Madame qu'on fait le cadeau. "De là le luxe des présents et l'impôt du vanité remplaçant le don affectueux. Au lieu de donner à l'enfant ces mêmes jouets qu'il pouvait tripoter et casser tout à son aise, on lui offre des mécaniques compliquées dont il ne sait que faire, des machines plus hautes que lui et impossibles à manœuvrer pour ses petits bras.

Ce n'est pas tout: un abus en entraîne un autre. L'embarras de trouver un jouet suffisamment recherché à donner a fait imaginer un nouveau mode d'étrennes. On donne maintenant de l'argent aux enfants. A défaut de l'objet, ils en ont le prix. Le compte reste le même pour le donateur, il a seulement l'ennui du choix en moins.

Ah! comme je voudrais que les bébés traités de cette façon suivissent tous l'exemple de ce petit-fils de banquier dont j'ai lu naguère l'histoire, je ne sais plus où.

Son grand-père, tout entier aux affaires, avait négligé de s'occuper de ses étrennes, et pour remédier à cet oubli n'avait trouvé rien de mieux que de lui donner, le premier de l'an venu, un billet de mille francs en échange de ses souhaits.

La mère entre chez le bambin peu après pour voir ses étrennes et le trouve tout en larmes :

—Qu'as-tu, mignon? Est-ce que grand-père ne t'a rien donné?

—Si.... si....

—Et quoi donc alors?

—Il m'a donné cette vieille image qui brûle là-bas!

☞Chapeaux, chapeaux. Les plus élégants et les meilleurs marchés sont ceux du Robt. E. Lee, chapeaux de soie à cinq piastres pièce.

—On n'a peut-être pas oublié la curieuse histoire de Narcisse Pelletier, qui, après dix-huit ans de séjour parmi les sauvages d'Australie, avait été retrouvé par des matelots anglais. On se souvient que Narcisse Pelletier s'était complètement identifié avec la vie des indigènes, au point d'oublier sa langue maternelle qu'il réapprit d'ailleurs avec une rapidité extraordinaire. Or, Pelletier vient d'être rapatrié. Une dépêche de l'agence Havas, datée de Marseille 18 décembre, nous apprend qu'il est parti de Toulon pour Saint-Gilles, son pays natal. Son frère est venu le recevoir lorsqu'il a débarqué du transport *Jura*, venant de Nouméa. La mère de Pelletier est encore vivante.

Narcisse Pelletier aurait donné des détails pleins d'intérêt sur l'Océanie.

—Voici, d'après la *Pall Mall Gazette*, un aperçu de ce qu'ont rapporté, en 1875, à leurs propriétaires, les principales écuries anglaises :

Lord Falmouth, comme précédemment tient la tête avec 21,000 l. st. ou 525,000 fr. ce qui porte à près de 69,000 l. st. ou 1,500,000 fr. le total des prix remportés par l'écurie de Sa Seigneurie dans les cinq dernières années.

Vient second le prince Batthyany, avec 10,000 l. st.

Le comte de Lagrange occupe la troisième place sur la liste avec un total de 9,645 l. st. qui, du reste ne constitue que la moitié de la somme gagnée par lui, en société avec M. Lefèvre, dans cette saison hippique.

M. Stirling Crawford est quatrième avec 8,000 livres, le total de ses gains dans les cinq dernières années, étant de 35,000 liv. ou 875,000 fr.

Vingt-sept courses ont rapporté à M. Boves près de 7,600 liv.

Sir Georges Chetwynd vient sixième avec 6,000 l., le chiffre qu'atteignent presque M. H. F. Vyner et M. Saville.

Enfin, dix-huit autres propriétaires de chevaux de course, parmi lesquels nous mentionnerons lord Wilton, M. Gomm, M. Chaplin et sir Anthony de Rothschild, ont réalisé des gains variant de 5,000 à 3,000 livres, tandis que ceux de dix-sept de leurs confrères en sport ont varié de 2,000 à 8,000 livres, et dépassé 1,000 liv. pour quarante-quatre autres.

—Soulouque voulut un Sénat.

Il n'y avait pas à songer alors à faire voter ses sujets. L'empereur n'était pas gêné pour si peu.

Il fit venir les gens les plus considérables; puis, ayant tracé une ligne sur le sable, il ordonna que les cent généraux, ducs, marquis et princes de la Marmelade, du Mirliton, de la Moutarde, du Coco, etc., etc., qui sauteraient le plus loin, auraient une place au Sénat.

"L'élection" tirait à sa fin, lorsqu'un concurrent, donnant tous ses efforts, perdit pied en tombant et demeura assis.

—Li sera président! dit l'empereur.

—Quand Déjazet, à l'âge de cinq ou six ans, joua sa première pièce, *Fanchon toute seule*, elle avait à chanter, entre autres couplets, celui-ci :

Comme à fort bien dit un sage
Qui me paraît fort sensé,
Notre vie est un passage
Qu'on a bientôt traversé.
L'homme qui se désespère
Est vieux même en son printemps;
La gaîté fait, au contraire,
Qu'on est jeune à soixante ans!

N'est-il pas curieux que Louis Ponet, l'auteur de *Fanchon toute seule*, ait ainsi tiré l'horoscope de la bambine d'alors, qui fut jeune jusqu'à soixante-dix-huit ans?

—Au Jardin des Plantes.

Un petit garçon voit le chameau pour la première fois.

—Tiens, les animaux ont aussi un Polichinelle!

☞Si vous désirez être bien coiffé et à bon marché, vous et vos enfants, allez au Robt. E. Lee, coin St-Louis et Royale et coin Bourbon et Canal.

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre des Variétés.
DE MME CHANFRAU.
Dernières soirées de l'engagement du comédien distingué,
Mr GEORGE FAWCETT ROWE.
Lundi, Mardi, Samedi, } THE GENEVA CROSS.
G and drame de Mr Fawcett.
Mercredi—à la Matinée.
THE GENEVA CROSS.
Mercredi soir—LITTLE EMILY.
Jeudi, Vendredi, } TICKET-OF-LEAVE MAN.
Samedi, à la Matinée—Ticket of leave man.
LUNDI, 17 janvier—La véritable version de THE TWO ORPHANS, (les deux orphelines), D'Enery. Magnifiques décors de Dressel.
A l'étude—Un grand drame militaire intitulé, COL. WILLOUGHBY.
On demande 50 JEUNES FILLES. S'adresser au théâtre des Variétés, (entrée de la rue de la Douane, de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi. 7 jan—

Théâtre de l'Opéra.
DIMANCHE, 9 JANVIER 1876, GRANDE MATINÉE offerte par le
Club Dramatique Louisianais,
Au bénéfice de
Mme M. VEZIAN,
(Artiste attachée au club,)
Avec le gracieux et obligeant concours de MLLES EVE DABLESTEIN, ALPHONSINE GODIN et Mme CÉCILE BROUS.
Les Diables Roses,
Comédie en 5 actes, (mêlée de chants), par MM. Eug. Spangé et L. Thiboult.
"Une femme qui se jette par la fenêtre,"
Comédie-vaudeville en 1 acte, de M. E. Scribe.
Prix du Billet.............50 cents.
2 jan—D

GRAND BAL ANNIVERSAIRE
DES
GARÇONS RESTAURATEURS.
Le 2me Bal Anniversaire de la Société d'Assistance Mutuelle des Garçons Restaurateurs sera donné à la
SALLE GRUNEWALD,
le 19 Février 1876.
COMITÉ D'INVITATION.
Léon Martin, Joseph Chapon, Louis Trupet, J. B. Benson, C. M. Bivière, André Rudolphe, Denis Bechad.
Les cartes peuvent s'obtenir dans les principaux Restaurants.
Toutes les demandes d'invitations pour Dames doivent être adressées au Comité d'Invitation, encoignure Conti et Bourbon. Toute application pour invitation de Dame doit contenir ses noms, prénoms et adresse. Aucune Dame ne sera admise sans cavalier.
Prix de la carte, souper inclus.......$3 00.
2 janv—tD

Grand Bal Paré et Masqué
DONNÉ PAR
Le St. Bernard Steam Engine Fire Company No. 1,
A GRUNEWALD HALL,
LE SAMEDI, 8 JANVIER 1876.
Comité d'Arrangements :
A. Darcantel, président; W. J. Inbau, H. J. Klers, D. Docossa, A. LeBlanc.
Prix du billet - - - - - Une Piastre.
On peut avoir des invitations pour dames en s'adressant au comité d'invitations, à la maison de pompe de la compagnie ou au Lock Box No 1036 du bureau de poste de la Nlle-Orléans.
30déc—

Association consolidée des Planteurs de la Louisiane.—Nlle-Orléans, 6 Janvier 1876. L'élection annuelle de TROIS directeurs par les actionnaires, aura lieu, au local de la Banque, le LUNDI 7 février prochain, de midi à 2 heures de relevée. H. L. PEIRE, Caissier.
6janv—2t p s

Bureaux de la compagnie du chemin de fer des rues Canal et Claiborne.—Nouvelle-Orléans, 3 janvier, 1876.—L'assemblée annuelle des actionnaires de cette compagnie à l'effet d'élire sept directeurs pour l'année, aura lieu aux bureaux de la compagnie, le LUNDI 17 du courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. JOS. H. DEGRANGE, Secrétaire.
6jan—jus 17.

Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans.—Nlle-Orléans, 3 janvier 1876.—Le 12 du mois courant, a une élection par les actionnaires de cette institution, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs pour l'année courante :
GEO. JONAS, J. C. MORRIS, J. H. STAUFFER, E. J. HART, J. M. ALLEN, EMORY CLAPP, R. S. HOWARD.
Et, aujourd'hui, à une réunion des directeurs, Mr GEO. JONAS a été réélu président, à l'unanimité. CH. JUMONVILLE, Caissier.
4 janv—15t

Banque des Citoyens de la Louisiane, département du capital actif.—Nlle Orléans, 4 janvier 1876.—Une élection de sept directeurs, pour l'année courante, aura lieu au local de la banque, le LUNDI, 7 février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. JAS. J. TARLETON, Caissier.
4 jan—2t p s jus 7 fév

Bureau de New Orleans City Railroad Company—124 rue du Canal—Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1876.—La consolidation du New Orleans City Railroad Company et de la Carondelet Street and Lake Railroad Company ayant été approuvée et ratifiée ainsi que le veut la loi, les actionnaires de chacune des compagnies sont invités à venir au bureau de la compagnie, QUINZE DU COURANT, souscrire aux actions de la compagnie consolidée, d'après les articles de consolidation, à l'effet de prolonger la ligne de la rue du Canal jusqu'au Lac. Chaque porteur de treize des actions actuelles de chacune de ces compagnies aura droit à une nouvelle souscription dans la compagnie consolidée. Les payements devront être faits pour chaque action de la souscription; le reste en trois versements de vingt-cinq pour cent, payable tous les mois. C. C. LEWIS, Secrétaire.
4jan—1m

Bureaux de la compagnie du chemin de fer de la rue St-Charles—Au coin des rues Carondelet et Huitième.—L'assemblée annuelle des actionnaires de cette compagnie, à l'effet d'élire des directeurs pour l'année courante, aura lieu, aux bureaux de la compagnie, le LUNDI, 10 janvier 1876, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. V. RIVIERE, Secrétaire.
31 déc—1,2,9janv

Bureau de la compagnie de navigation du Canal Carondelet.—L'élection annuelle de neuf directeurs de cette compagnie, pour l'année courante, aura lieu le TROISIEME LUNDI (le 17) de janvier 1876, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. LOUIS BURTHE, Secrétaire.
21déc-21,28déc—4,16janv

State National Bank of New Orleans.—Nouvelle-Orléans, 28 décembre 1875.—A une assemblée du Bureau des Directeurs, tenue ce jour, un dividende semi-annuel de Quatre pour cent a été déclaré, payable aux actionnaires le LUNDI 10 janvier 1876, ou après cette date.
Le livre de transfert restera ouvert, mais les transferts seront "ex-dividende." CHS. L. C. DUPUY, Caissier.
29déc—au 10janv.

Bureaux de la compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.—Nlle-Orléans, 23 décembre 1875.—Aujourd'hui, à une réunion spéciale des directeurs, un dividende de trois piastres par action a été déclaré payable le 20 janvier 1876—ce qui fait huit pour cent sur le capital et provenant des bénéfices de l'an née 1875. P. McBRIDE, Secrétaire.
24déc—15t

Banque Nationale de l'Etat de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 17 décembre 1875.—L'élection annuelle des directeurs pour l'année prochaine, aura lieu au local de la banque, le troisième MARDI de janvier, 18 du mois prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.
18déc—1m

Workingmen's Bank—Banque des Travailleurs.—L'élection annuelle des directeurs de cette banque aura lieu, au bureau de la banque, No. 94 de la rue du Canal, le LUNDI, 10 janvier 1876, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. J. B. MONDIEGT, Caissier.
12 déc—1m

Banque Nationale Mutuelle.—Nlle-Orléans, 10 décembre 1875.—L'élection annuelle de neuf directeurs, pour l'année courante, aura lieu, au local de la banque, No 106 de la rue du Canal, le MARDI, 11 janvier prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. JOSEPH MITCHEL, Caissier.
11déc—1m

BANQUE D'AMERIQUE.—Nouvelle-Orléans, 30 novembre 1875.—A une assemblée du Board des Directeurs tenue ce soir, il a été résolu de cesser les opérations actives et de mettre la Banque en liquidation immédiatement. EDGAR HINCKS, Caissier.
1déc—

ANT. CARRIERE, E. L. CARRIERE. O. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE.
A. Carrière & Sons,
Négociants-Commissionnaires,
ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE.
Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Hâvre et Bordeaux.
27sept—1an

Dispensaire homœopathique de la Nlle-Orléans,
154..........CANAL..........154
Entre Baronne et Carondelet.
Consultations gratuites pour les pauvres.
LUNDI, de 6 à 7 h. du soir, Dr WALTER BAILEY, Maladies des femmes.
MARDI, de 6 à 7 h. du soir, Dr JULES CARTIER, Maladies des enfants.
MERCREDI, de 7 à 8 h. du soir, Dr ORIARD, Affections nerveuses.
JEUDI, de 7 à 8 h. du soir, Dr J. G. BELDEN, Maladies du larynx et des bronches.
VENDREDI, de 7 à 8 h. du soir, Dr A. DUPAQUIER, Maladies des yeux et des oreilles.
SAMEDI, de 4 à 5 h. du soir, Dr STOLZENBERG, Maladies de la peau.
DIMANCHE, de 4 à 5 heures du soir Dr W. H. HOLCOMBE, Maladies du cœur et des poumons.
Tous les jours de midi à 1 h., Dr DEVILLENEUVE, Maladies en général.
Les Drs Dupaquier et Devilleneuve s'occuperont des cas de chirurgie et d'obstétrique.
Le Dispensaire sera sous la direction du Dr Devilleneuve. 11déc—1m

J. DESCA,
ANCIENNE MAISON L. MOULOR,
No. 53....RUE VIEILLE-LEVÉE....No. 53
(Encoignure Bienville.)
Manufacture à vapeur de :
TABAC A FUMER ET A PRISER.
Et Importateur de :
CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES &c.
12 déc 75—1an Nouvelle-Orléans

Dépôt du Bitter des Arabes,
73..........Rue DECATUR..........73
Les BITTERS ARABES sont supérieurs à tous les autres. Ils renferment des principes qui stimulent doucement et tonifient l'estomac Ils facilitent aussi la digestion. C'est un breuvage à la fois agréable et bienfaisant qui règle et calme le système nerveux. Ce Bitter est en même temps un apéritif excellent pour les estomacs faibles et délicats, et en en faisant usage on combat efficacement la dyspepsie.
VERGNOLE, Propriétaire.
12sept—1a

LUMBER
BOIS
de construction et de charpente.
Prix de manufacture.
Nevers & Hery,
MAISON FRANÇAISE. No 315 Julia street, Nouveau Bassin
15juil—1an

SPECTACLES, BALS, &c.

Académie de Musique de Bidwell.
Dernière semaine de YANKEE LOCKE. Ré-engagement de la Troupe de SEIGRIST MIDGETS ET DE ST-FELIX.
Dimanche, lundi et mardi, 9, 10 et 11 janvier, le nouveau drame centenaire
1776, OU IL Y A CENT ANS.
Mercredi à midi et le soir, et jeudi, 12 et 13 janvier.—Reprise du grand drame "LES DEUX ORPHELINES."
Vendredi, 14 jan. bénéfice d'adieu de Mr Geo. E. Locke. A cette occasion il donnera son grand drame de tempérance intitulé: TEN NIGHTS IN A BAR ROOM.
Samedi, matinée et le soir.—Grand spectacle double.
Dimanche, 16 janvier.—Le comédien populaire S. C. France, dans son fameux drame MARKED FOR LIFE.
9 jan—

Théâtre St.-Charles.
Dernière semaine de l'engagement de
Mlle Zoé,
BEN DE BAR jouera tous les soirs.—Une série de drames émouvants.
Mercredi et Samedi, — MATINÉE, — Mlle ZOÉ.
Vendredi.—BÉNÉFICE DE Mlle ZOÉ.
Voir les petites affiches.
9jan—

GYMNASE DES DAMES.
Institut calisthénique et orthopédique,
Sous la direction immédiate de
MR ET MME HARRY HAMMERSLEY
CET établissement, qui est des plus recherchés, est ouvert au No 207 de la rue du Canal. Prix pour la session, $16, dont la moitié d'avance. Escompte libéral pour les membres d'une même famille. Exercices les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, de 10 à 1 heure et de 3 à 5; les MERCREDIS et les SAMEDIS SOIR, de 7 à 9 heures.
Le gymnase des messieurs—à No 103 de la rue St-Charles—est ouvert du point du jour à 9 heures et demie du soir. 24oct—1an

Le Dr. G. P. MALONEY,
150..........Rue du Canal..........150
CHIRURGIEN-DENTISTE.
Ci-devant du Collége de la Pennsylvanie, élève du Collége de la Nouvelle-Orléans et dentiste du Couvent des Ursulines et de la Maison du Bon Pasteur, se charge de toutes les opérations aux plus bas prix possibles. La foire d'Etat de 1871 lui a décerné une médaille pour des meilleurs râteliers artificiels. 23nov—

FREDERIC SAHUQUÉ,
Chirurgien Dentiste de la Faculté de Paris et de la Havane.
OFFRE ses services dans toutes les parties concernant sa délicate et difficile profession. Au courant de tous les progrès constatés jusqu'à ce jour, ainsi bien scientifique que dans la Prothèse Dentaire, il possède un appareil pour faire les extractions les plus difficiles sans douleur, et emploie dans ce but l'Anesthésie Locale qui n'a aucune suite fâcheuse. Il garantit les aurifications, forme les parties des moiaires ou autres, soit avec de l'or ou de la patte de platine, pose avec la plus grande perfection les dentiers artificiels en plaque métallique ou en Gutta Percha. Ses prix sont conventionnels et d'une exiguité contre laquelle personne autre ne pourrait lutter. Heures de consultation et opérations de 8 heures à midi et de 2 à 5 h.
Nota—Calme les douleurs dentaires les plus aiguës par le moyen d'une préparation à lui connue.
Rue Royale No 71,
12nov—2m Entre Conti et Bienville.

La merveilleuse Mme Anna.
QU'EST-CE que l'avenir! qu'est-ce que le passé! qu'est-ce que nous! quel fluide magique nous environne et nous cache les choses qu'il nous importe le plus de connaître!
Madame Anna, dont le nom seul est une garantie, donne ses consultations sur toutes les choses de la vie: bonheur, santé, maladie, affaires, mariages, billets de loterie, etc., elle révèle les mystères les plus cachés.
Office: rue Delord 214, entre Baronne et Carondelet. Heures: depuis 9 heures du matin jusqu'à 9 du soir.
16nov—1an.

Somnambule.
LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste, en maladies et en affaires. Il vous dira le passé, le présent et l'avenir. Il vous dira la place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur les lieux où vous vivez, et la terre. Il vous dira le passé, le présent et le futur. Par sympathie il peut guérir des peines de cœur, et de famille, et les maladies inconnues ou abandonnées par les docteurs; aussi comme maladies nerveuses, maladies secrètes, douleurs etc. Il improve les meilleurs remèdes médicinaux de France.—Office, 113 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne—Consultations gratuites pour les pauvres, en médecine, de 8 à 9 heures.
25mars—1an

Taxes de dessèchement.
TOUS les paiements de taxes de dessèchement (drainage), à un escompte, doivent être faits par l'entremise du soussigné qui, SEUL, a le CONTROLE des mandats de dessèchement. Un intérêt sera promptement adressé directement à l'achat de taxes aux taux les plus bas. JAMES B. GUTHRIE, agent.
5mai—1an Au No. 12 de la rue Gravier.

"$1,560,000."
EST la moyenne du bénéfice que paient, tous les mois aux porteurs de privilèges d'actions, différents banquiers de Wall Street. La maison de M. Alexander Frothingham & Co., 12 Wall street, New York, connue, dans le monde entier, pour son honnêteté, offre d'envoyer, gratuitement, aux personnes qui le désirent, leur explique comment des profits réalisés, qui ont été de plusieurs milliers de piastres, ont été obtenus. Ceux qui n'ont pas de connaissance jouissent d'autant d'avantages que les grands opérateurs. Demandez le rapport hebdomadaire. *Boston Post*, 12 nov.
S'adresser à ALEX. FROTHINGHAM & CO., Banquiers et courtiers, 12 Wall Street, N.-Y.
14déc—

Fabrique du Sud.
Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1875.
Citoyens de la Nlle-Orléans et de la Louisiane. J'établis en ce moment, une fabrique de chaussures. Je ne vous demande que votre patronage. Je m'engage à vous contenter, sous le rapport de la modicité des prix et de la qualité. Si vous êtes mieux ne pourrait le faire aucune autre manufacture de l'Etat.
Vous savez qu'il y a parmi vous un grand nombre d'ouvriers et d'artisans qui n'ont pas de travail et sont dans l'impossibilité de nourrir leurs femmes et leurs enfants. Nous devrions avoir toute espèce de fabriques locales, les dirigeant nous-mêmes et nous soutenir les uns les autres. Nous envoyons des millions de piastres au Nord et à l'Ouest.
Je fais des chaussures depuis vingt-cinq ans.
Je signale le sujet à l'attention de la communauté. JOHN HANSEN,
10 août—6mois. Au No 35 de la rue du Canal.

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.
QUEYROUZE & BOIS,
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
ET
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
Aux Magasins Bleus,
Coin Vieille-Levée et Bienville, Nlle-Orléans.
1f juil 75—1an

Mme Vve FERARI,
ACCOUCHEUSE.
Reçue par la Faculté de Paris,
INFORME les Dames qu'elle continue à donner ses soins à la pratique des accouchements et traitements des maladies.—Consultations tous les jours, à midi, en son domicile, rue d'Orléans 103. On prend des pensionnaires à prix modérés.
8 sept—6 m—D Mar J

Liquidation.
M. JOSEPH LAVIZZO, coin Chartres et St Louis, de retour d'Europe, informe sa nombreuse clientèle de la ville et de la campagne que désireux de liquider, pour cause de maladie il vendra tout son stock au plus bas prix.
Les réparations seront faites comme par le passé avec soin et promptitude.
12 Déc.—1 m. D. M. J.

A vendre.
A VENDRE au chantier de bois de construction (Star Planing Mill and Lumber Yard), au coin des rues Calliope et Rampart—
Bois pour plancher (flooring) à $17 50 les mille pieds, livré.
Planches pour plafond (ceilling) à $13 00 les mille pieds, livré.
B. W. Boards à $12 00 les mille pieds, livré.
Conditions—Comptant. NICHOLAS CONNELL.
11juin—1an DMarJ.

Rapport sur la Condition
DE LA
Banque Nationale Mutuelle
A LA NOUVELLE-ORLEANS,
Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires,
Vendredi, 31 Décembre 1875.
RESSOURCES :

Prêts et escomptes, en or	$16,806 80
Prêts et escomptes, en or, en currency	535,907 67
Bons des E. U. pour garantir la circulation	50,000 00
Autres stocks, bons et hypothèques	33,646 81
Dû par des agents de réserves, approuvés	41,603 52
Dû par d'autres banques et banquiers	20,038 56
Propriétés réelles, meubles et installations	89,324 81
Primes payées sur bons et or	8,283 07
Changes sur Clearing-House	112,970 67
Billets d'autres Banques Nationales	22,859 00
Monnaie fractionnelle (y compris des nickels)	1,483 70
Espèces en monnaie d'or	12,352 41
Billets legal tender	128,000 00—277,675 87
Fond de rédemption avec le Trésorier des Etats-Unis	2,250 00
Total	$1,076,642 18

PASSIF :

Fonds capital payé	$300,000 00
Fonds de surplus	185,104 24
Billets de Banque Nationale en circulation	45,000 00
Dépôts individuels, en or	14,405 94
Dépôts individuels, en currency	516,959 63
Dû aux banques et banquiers	2,718 69
Anciens dividendes non payés	253 68
Dividendes actuellement déclaré, quatre pour cent	12,000 00—12,353 68
Total	$1,076,642 18

JOHN T. HARDIE, Président.
A. W. BOSWORTH, Vice-Président.
JOSEPH MITCHEL, Caissier.

BANQUE NATIONALE MUTUELLE,
Nlle-Orléans, 31 décembre 1875.
A une assemblée du Bureau des Directeurs, tenue ce jour, il a été unanimement résolu de déclarer aux Actionnaires, sur les profits des derniers six mois, un dividende de QUATRE POUR CENT sur le montant de leurs actions, payable le MERCREDI, 12 janvier prochain, ou après cette date. JOSEPH MITCHEL, Caissier.
1er janv—10

L'Union Française,
BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.
Le public est informé que l'Union Française tient à la disposition des cultivateurs, artisans et ouvriers en tous genres. Des livres, ouvert pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siége de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.
Président, EDGAR LARUE.
11 nov 75—1an

Chaussures.

La voix du peuple du Sud.
La fabrique de chaussures du Sud
—DE—
JOHN HANSEN,
35.......RUE DU CANAL.......35
"Nous espérons que tout le monde suivra l'exemple de notre ami." Nous venons de visiter la fabrique de chaussures de notre estimé et entreprenant concitoyen Mr JOHN HANSEN, aux Nos 33 et 35 de la rue du Canal. Malgré l'état déplorable du commerce, il emploie cent ouvriers et soutient ainsi au moins cinq cents personnes. Son travail est de la meilleure qualité et se vend aux plus bas prix, même au-dessous de ceux du Nord.
Nous conseillons aux marchands de la campagne de venir examiner le stock de Mr Hansen avant de faire leurs achats ailleurs. L'argent restera ici.
Les dames et les messieurs qui désirent faire des cadeaux de Noël et du Nouvel An et offrir à leurs amis de belles bottes, des chaussures fines, des pantoufles brodées, etc., sont invités à s'adresser, tout d'abord, à Mr HANSEN, qui les leur vendra aux prix de gros et leur fournira l'occasion d'encourager les manufactures locales. UN CITOYEN.
10déc—1m Ven Dim Mer

Fabrique à vapeur de Chaussures à vis,
GROS ET DÉTAIL.
P. PAVIA,
FABRICANT de chaussures à vis en tous genres, garanties imperméables et indéviables. Mes prix sont tellement modérés que je défie, à égal matériel, la concurrence du Nord ou du Sud.
Chaussures de 1ère classe depuis $36.00 par douzaine.
Fabrique et Magasin 153 rue Royale, près St-Pierre.
Branche 20, rue St-Charles, près Canal.
Les ordres de la ville ainsi que ceux de la campagne sont promptement exécutés. 25nov—

L'actif et entreprenant fabricant de bottes et de souliers,
ERNEST CABAUD,
Au No 68 de la rue Royale, Nlle-Orléans, Lne.
ANNONCE à ses amis et au public qu'afin de répondre à la demande toujours croissante de ses célèbres chaussures à vis, il a ajouté à son établissement une nouvelle machine perfectionnée qui vient d'arriver de Paris et surpasse tout ce qu'il y a de ce genre dans ce pays sous le rapport de la rapidité, de l'élégance et de la durée du travail; elle le met à même de remplir les ordres rapidement et à des prix réduits.
Guêtres à dessus en peau de chevreau, maroquin ou peau de veau............$5.50
Guêtres unies, en maroquin ou peau de veau............$4.50
Bottes et souliers de tous les genres aux plus bas prix possibles. L'établissement n'emploie que la peau de veau et le maroquin français de la meilleure qualité.
M. Cabaud engage le public à ne pas acheter un soulier imitation fait au nord et vendu ici pour les véritables chaussures à vis françaises. C'est tout simplement un soulier ordinaire à cheville en cuivre et qui est inférieur, en tout, aux souliers de l'établissement Cabaud. Un essai en convaincra le public.
13mai—1an E. CABAUD.

L. GIROT,
Marchand-Tailleur,
11..........rue du Camp..........11
ANNONCE à sa nombreuse clientèle et au public en général qu'il vient de recevoir une grande variété d'étoffes de haute nouveauté, des plus distinguées et de première qualité. Ses prix seront comme par le passé, réduits selon la qualité des articles.
Toutes les bourses trouveront pour du comptant, élégance, solidité et bonne coupe garantie, car tout est coupé par lui-même. Désirant abandonner le linge fait pour ne s'occuper seulement que de la commande, il y a avantage de venir visiter son stock de linge fait avant qu'il ne lui soit entièrement. 15nov.5—1an

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché.
Le Pontchartrain Cheap Store.
Tenu par
J. A LACROIX,
Au coin des rues Français et Victoire.
BOTTES ET SOULIERS
de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.
On trouvera toujours chez moi, un assortiment complet d'articles de premier ordre offerts à des prix défiant la concurrence.
Les acheteurs sont priés de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.
Ma devise est :
Ventes rapides et légers bénéfices.
21 fév—1an

Dépôt de machines à coudre à vapeur de GREGG,
Et Emporium de la mode pour le Sud
154 RUE DU CANAL.
VENTE, achat, échange et réparation de toute espèce de machines à coudre. Elles sont également louées à raison de $1 par semaine, et cet argent compte plus tard dans le prix d'achat, quand on se décide à en prendre de quelque système que ce soit. Venez chez nous ou dites nous de passer chez vous. Notre dépôt est dans la partie la plus belle de la rue du Canal; tout le monde vous l'indiquera.

MEUBLES! MEUBLES!
Vente pour liquidation.
CHARLES RAYMOND, Marchand de Meubles, au No 51, rue Royale, coin Bienville, Nouvelle-Orléans, étant obligé de se retirer des affaires pour cause de santé, OFFRE DE VENDRE SON STOCK DE MEUBLES EN GROS OU EN DÉTAIL, à des prix très modérés.
Il a en magasin de jolis sets de Chambre à Coucher, sets de Salon et ameublements de salle à manger en
BOIS de ROSE,
BOIS d'ACAJOU,
BOIS de NOYER,
BOIS de CHÊNE et en
BOIS d'IMITATIONS.
Aussi, un joli assortiment de Meubles Ordinaires qu'il vendra aux prix les plus réduits.
Ceux qui désirent se meubler peuvent venir au No 51 rue Royale, coin Bienville, où ils verront le stock et seront convaincus que les prix sont très réduits et raisonnables. 11 août—1an

BALANCES
DE
FAIRBANKS
Pour Sucre et Coton.
Conformes à l'étalon des Etats-Unis.
SUCCURSALE
53 — Rue du Camp, — 53
20 oct—6m W. H. BOWMAN, Agent.

Collége Commercial de Dolbear
203..........Rue du Canal..........203
AU TROISIEME ETAGE, est ouvert, toute l'année, de 9 heures du matin à 9 heures du soir. On peut commencer n'importe quand; à prendre des leçons de tenue des livres, d'écriture, d'arithmétique, d'anglais, de français et d'allemand. L'institution reçoit, le jour et le soir des élèves de 8 à 60 ans. Classe de 4 à 6 heures, pour les dames.
LEVI DOLBEAR, président.
N. B.—Privilège d'élève à vendre.
15janv—1an MJD

TOUX, RHUMES, ASTHME,

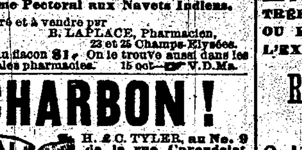

Ces affections, ainsi que la Grippe, les Bronchites, les Catarrhes, les Irritations de la gorge et des poumons cèdent immédiatement à l'usage du
Baume Pectoral aux Navets Indiens.
Préparé et à vendre par
B. LAPLACE, Pharmacien,
23 et 25 Champs-Elysées.
Prix du flacon $1.—On le trouve aussi dans les principales pharmacies. 15 oct—V. D. Ma.

CHARBON!
COAL H. & C. TYLER, au No. 9 de la rue Carondelet, livrent du charbon Pittsburg, Anthracite et Cannel aux familles, aux fabriques, aux bateaux, etc. Aux plus bas prix du marché. 1er sept—6m

Hy. J. MONTAGNET,
(Successeur d'ALF. LAINE, agent)
COAL MARCHAND DE CHARBONS
Pittsburg, Anthracite et Cannel Anglais.
Il approvisionne promptement les familles et les bateaux à vapeur. Son dépôt est sur la Levée, au ferry du 3e district; son bureau, No 167 de la rue Commune près Carondelet, Nlle-Orléans. Les ordres sont reçus à l'un ou l'autre endroit. Il vend le charbon au prix courant du marché et le livre, sans frais de charroi, dans toutes les parties de la ville. 1er sept—6m

Avez-vous besoin d'argent?
ADRESSEZ-VOUS à l'encoignure Dauphine et St-Louis. On y achète toutes sortes d'objets de seconde main, tels que meubles, vêtements d'hommes et de femmes, livres français, anglais, espagnols, etc.
Abonnement au cabinet de lecture, $1 par mois. On se rend à domicile. Ecrire franco. J. BEGON,
coin Dauphine et St-Louis

AU PUBLIC.
Aux personnes qui souffrent de Rhumatisme et de Névralgies,
Témoignage local.
NOUS, soussignés, résidents de la ville de la Nouvelle-Orléans, avons fait l'essai de l'"Anti Rheumatic Mixture," de M. W. L. Jurgielewitz, et avons trouvé les vertus mentionnées dans l'annonce. Nous le recommandons avec plaisir aux personnes qui souffrent de rhumatismes et de névralgies.
Voir l'annonce,
James Regan, propriétaire des écuries du No de la rue Baronne,
Stephen Krause, coin des rues Annonciation et Washington.
Charles Roomer, propriétaire du magasin sellerie du No 221 de la rue Tchoupitoulas.
A. Guth, de la boulangerie du No 21 de la rue Fulton.
Charles Bühler, grocer, coin des rues Gén. Taylor et Magazine.
Capt. Boyd Robinson, 410 rue des Remparts.
Mme Ann O'Heron, 333 rue du Camp,
A. J. Wickes, 108 rue St-André.
Capt. Wm. Claiborne Harrison, 469 rue Dryades
Eugène Erath, propriétaire du Pelican Brewery, No 222 rue Villeré.
George Steuernagel, 188 rue Villeré.
W. A. Kowalski, 103 rue Tchoupitoulas.
Jean Duratin, 93 rue Galennie.
Capt. Jas. A. Sylvester, 343 rue St-Charles.
Mme M. J. Brun, sage-femme, 231 rue Magasins.
Mme E. Siebrandt, sage-femme, 324 rue du Camp.
H. H. Finegan, ingénieur en chef de la Douane des E. U.
C. T. Theisman, grocer, 251 rue des Magasins.
18 mars—1 an.

A Louer,
LE vaste édifice, connu sous le nom de HOTEL D'ORLEANS, situé dans la rue de Chartres, entre les rues St-Louis et Toulouse, ayant environ 70 chambres. Il vient d'être mis à neuf. On le louera à très bas prix, pour l'année 1876, à un bon locataire, ou on le vendra à des conditions avantageuses.
S'adresser à
La Banque des Citoyens de la Louisiane.
N. O. 21 déc 1875. 22 déc—1mMJD

PAS DE RÉDUCTION,

Pas de Renvoi!

Tous les Lots

Payés en plein!

OCCASION SUPERBE

DE

Faire Fortune.

—LA—

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans, Louisiane,

Le SAMEDI 29 AVRIL 1876,

UN GRAND TIRAGE EN OR.

Gros lot - $100,000!

Un lot à chaque six billets!

3580 LOTS,

Le tout s'élevant à plus de

UN DEMI-MILLION EN OR!

Le tirage commencera positivement à Neuf Heures du matin, SAMEDI, 29 AVRIL 1876

A

La Nouvelle-Orléans.

Grand Concert Promenade

pour lequel les premiers artistes du pays ont été engagés et auquel chaque détenteur d'un BILLET COUPON aura droit d'ASSISTER GRATIS

VOYEZ LE PLAN!

PLAN EXTRAORDINAIRE!

20,000 BILLETS A $50.

LISTE DES LOTS :

Un gros lot	$100,000
1 lot	50,000
1 lot	20,000
1 lot	10,000
2 lots de $5000	10,000
4 lots de $2500	10,000
20 lots de $1000	20,000
50 lots de $500	25,000
1200 lots de $100	120,000
2000 lots de $50	100,000

LOTS D'APPROXIMATION :

100 lots d'approximation de $200	20,000
100 lots d'approximation de $100	10,000
100 lots d'approximation de $75	7,500

TOTAL :

3580 lots (en or) s'élevant à	$502,500

PRIX DES BILLETS :

Billet entier	50 00
Demi-billet	25 00
Dixième de billet	5 00
Vingtième de billet	2 50

En vente à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE LA LOUISIANE.

S'adresser Lock Box 692, au bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

ON PEUT PAYER EN MANDATS SUR LA POSTE, POUR LETTRES ENREGISTRÉES, EN MANDATS DE COMMERCE OU EN ENVOYANT L'ARGENT PAR L'EXPRESS.

Remarquez et souvenez-vous

Qu'au grand tirage en or,

Du 29 AVRIL 1876

TOUS LES BILLETS

—SONT—

Vendus pour des greenbacks

TOUS LES LOTS

—SONT—

Payés en Or.

On demande des agents pour tous les Etats, tous les comtés, toutes les villes et tous les villages de l'Union.

On exigera d'excellentes recommandations

qui doivent invariablement accompagner les demandes d'emploi

—ADRESSÉES A LA—

Compagnie de Loterie de la Louisiane

Nouvelle-Orléans, Lne.

Toutes vos lettres auxquelles on ne répondra pas seront considérées comme équivalant à un refus.

VENTES A L'ENCAN.

PAR M. W. NEWMAN.
400 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.
PAR M. W. NEWMAN, H. Stern, encanteur—Il sera vendu, LUNDI, 10 janvier 1876, à 11 heures du matin, à sa salle d'encan, No 63 de la rue de la Douane, entre les rues Chartres et Vieille-Levée—
400 caisses bottes, souliers et brodequins, formant un bel assortiment de chaussures d'hommes, de femmes et d'enfants. Ces articles conviennent au commerce de la ville et à celui de la campagne.
Conditions—A la vente. 9janv—1t.

PAR VINCENT & CO.
VENTE DE COMMERCE.
Verrerie.
PAR VINCENT & CO.—LUNDI prochain, 10 janvier 1876, à 11 heures, aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane, il sera vendu, sans réserve et pour le compte des fabricants.
500 cells verrerie.
Comprenant: gobelets, nappies et verres de tous les genres, bowls, porte-céleri et verres à pieds; pots, verres à bière, cheminées, &c. Formant un grand assortiment complet d'articles de choix. 9janv—

PAR R. M. MONTGOMERY.
Positivement les derniers trois jours,
LUNDI, MARDI, MERCREDI.
PAR R. M. & R. J. MONTGOMERY.—R. M. Montgomery, encanteur.
Faillite.
Le fonds d'une maison en gros, à l'encan. Vente importante pour le commerce et pour le public.
Plus de $174,000 de marchandises sèches étrangères et américaines à l'encan.
Grande vente de faillite, de marchandises sèches, au vaste
Magasin No 100 de la rue du Canal, entre les rues Camp et St-Charles.
Il sera vendu, à partir de LUNDI, 10 janvier 1876,
Une grande consignation de marchandises sèches étrangères et américaines, comprenant: draps anglais, français, allemands et écossais, de toutes nuances et couleurs; tweeds et casimirs de fantaisie; beavers Furback, Moscou et Esquimaux; chinchillas, étoffes à gilets de dessous, à manteaux, etc. châles écossais, français allemands, Paisly, cachemire, queensland, ottomans, dentelles et autres châles fashionables.
Une grande variété d'étoffes à robes, telles que soieries épaisses noires et en couleur; satins, popelines d'Irlande et de Lyon, mérinos tout laine, mousselines laine, draps satin, serges, jolis plaids importés, alpacas, draps impératrice, etc., etc.
Un assortiment, très riche et rare, de soie de Lyon, velours, valentines et pluche fine, indiennes, cotons blancs et cotons écrus large d'une à trois yardes. Un beau choix de couvertures anglaises et américaines, flanelles; bonneterie, gants, &c., pour dames, messieurs et enfants; un stock choisi de tapis velours, Bruxelles, Axminster, Ingrain, tapisserie, devant de cheminées, &c., &c., de qualités moyennes et des qualités les plus fines, importées; quilts turcs et en piqué; une variété d'autres marchandises qu'il serait trop long d'énumérer.
La vente aura lieu tous les jours jusqu'à ce que le stock entier soit vendu. Le stock sera vendu —au comptant—sans réserve et en lots au gré des acheteurs.
Heures du vente: 10 heures du matin, 2 heures de l'après-midi et 7 heures et demie du soir.
26 oct—

VENTES JUDICIAIRES.

W. H. Appleton vs P. H. Morgan.
SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 4,862. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, dix-sept janvier 1876, à midi, sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—
Vingt-trois (23) mulets qui se trouvent, aujourd'hui, sur l'habitation "Aurora" à cinq milles environ au-dessous de cette ville, sur la rive droite du fleuve Missis.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
☞Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
EUGENE WAGGAMAN,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
5janv—3t

C. H. Lawrence & Co. vs. Toney Luza.
CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 6,990—En vertu d'un ordre daté du 23 décembre 1875, à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, dix de janvier 1876, à 10½ heures A. M. sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—
GROCERIES LE fonds d'une Grocerie sise à l'angle des rues d'Orléans et Robertson dans le Deuxième District de cette ville; suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.
Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
EUGENE WAGGAMAN,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
28 déc—2t

Frank Canepa vs. la dame Delphine Maynen, épouse de J. B. Victor Benit.
SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 8,267—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, dix-huit de janvier 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit :
1° UN terrain situé au faubourg Tremé dans le premier, entre celles Ste-Anne et Dumaine, désigné par le numéro cinq de l'ilet numéro cinquante et un suivant plan dressé par Bourgerol, arpenteur, le 7 août 1838 et déposé en l'étude de Théodore Seghers, ci-devant notaire public en cette ville, au livre de ses plans sous le No 44. Le dit terrain ayant trente quatre pieds deux pieds deux pouces de face et quatre-vingts de face sur cent cinq pieds de profondeur, borné d'un côté par le terrain No Quatre, de l'autre par le terrain No Six et derrière par le numéro Deux.
Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
2° UN terrain situé au faubourg Tremé de cette ville, désigné par le numéro Dix de l'ilet compris entre les rues Dumaine, Ste-Anne, Prieur et Romain, suivant plan dressé par Henry Moellhausen, ci-devant voyer, le 9 juin 1845 et déposé en l'étude de Lucien Hermann, ci-devant notaire public en cette ville. Le dit terrain ayant mesure américaine, trente-trois pieds de face à la rue Dumaine sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.
Saisies dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
EUGENE WAGGAMAN,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
19 déc—3t

L'Etat de la Louisiane, Paroisse Plaquemines.
Succession de François M. Chartier.
Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse Plaquemines—No 93.
EN vertu de et conformément à un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Siméon Martin, juge de la cour de paroisse et d'épreuves, dans et pour la paroisse Plaquemines, daté du 1er décembre 1875, pour le compte de la succession de François M. Chartier, décédé, je vendrai, à l'enchère publique, dans la paroisse Plaquemines, à environ cinquante-sept milles au-dessous de la ville de la Nlle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi, le SAMEDI, 29 du mois de janvier 1876, à 11 heures du matin, la propriété ci-après décrite, savoir :
Un certain morceau de terre situé dans cette paroisse, à environ cinquante-sept milles au-dessous de la ville de la Nlle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi, ayant deux arpents de face au dit fleuve, sur quarante arpents de profondeur, borné, en-dessus, par des terres qui appartenaient jadis à la dite succession; et en-dessous, par des terres appartenant à la dite succession; ensemble, toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
TERMES ET CONDITIONS DE LA VENTE—Cette propriété sera vendue en lots (conformément à la section 2451 des Revised Statutes de la Louisiane) un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit, en billets portant huit pour cent d'intérêt l'an, de la date de la dite vente à parfait paiement, et garantis par hypothèque spéciale sur la dite terre jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente pardevant Mr C. V. Thibaut, recorder dans et pour la paroisse Plaquemines.
OSCAR B. SARPY,
Shérif de la paroisse Plaquemines.
27déc—1m

Restaurants, Hôtels, &c.

HOTEL DE LA MARINE.
RESTAURANT FRANÇAIS.
149 Bleecker Street, NEW YORK
Table d'hôte à midi et de 5½ à 7½ heures.
CAFÉ ET BILLARDS.
A. DELAPORTE, Propriétaire.
Succ. de J. LARRU.
☞Les journaux français des Etats-Unis, du Canada et de la France etc., etc., sont reçus régulièrement.
Interprète et renseignements obtenus gratis.
5oct—1an

Restaurant des Quatre-Saisons.
MR. JOHN BOSIO, propriétaire du Restaurant des Quatre-Saisons, prévient ses amis de la ville et de la campagne, ainsi que le public en général, qu'il a transféré son restaurant du No 155 de la rue de Chartres au No 111 de la même rue, entre St-Louis et Conti. Il profite de cette occasion pour remercier le public et sollicite en même temps la continuation de son bienveillant patronage. Il informe en outre ses amis qu'il a des salons particuliers au premier, et des chambres meublées à louer à la semaine ou au mois. Les personnes de la ville et de la campagne y trouveront toute confort désirable. Le restaurant sera ouvert jusqu'à minuit. 16janv—1an

Commercial Restaurant,
107..........Rue de la Douane..........107
MM. GERMAIN & AUGUSTE,
PROPRIÉTAIRES.
ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier; des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits.
Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
6octf—1an

GERMANIA INSURANCE COMPANY
BUREAUX No 124 DE LA RUE DE LA COMMUNE,
NLLE-ORLÉANS.
INCORPORÉE EN 1866,
ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU, DE MER ET DE RIVIERES.
H. ZUBERBIER, Président.
PH. W. DIELMAN, Vice-Présid.
EMIL MAIER, Secrétaire.
H. KNOTZSCH, Inspecteur.
DIRECTEURS :
J. Armbruster, J. Kohn, R. F. Theurer, G. H. Braughn, Geo. Binder, F. Thormachlen, H. Curtius, G. L. L. Mayer, J. Voelkel, C. Del Bondio, H. Oertling, Frank Vatter, P. W. Dielmann, H. Bedwitz, J. J. Weckerling, A. Geiser, L. Reder, J. A. Webert, L. Grunewald, Thomas Schorr, H. Zuberbier, J. Hassinger, H. Schultz, F. M. Ziegler.
6 juin—1 an

Banque d'Epargne des Citoyens,
GRUNEWALD HALL.
No. 22 rue Baronne,
J. L. GUBERNATOR, Président.
M. BENNER, caissier.
LES dépôts faits par les femmes mariées et par les enfants ne peuvent être retirés que par eux-mêmes ou d'après leur ordre. Les pères et mères ne sauraient agir plus sagement dans l'intérêt de leurs enfants qu'en faisant pour eux des dépôts payables à leur majorité: cela encourage les enfants à les augmenter toutes les semaines en tous les mois et leur donne des habitudes d'économies qui les conduisent à la fortune. La banque reçoit des dépôts de 10 cents et au-dessus et alloue un intérêt de 6 pour cent qu'elle paie semi-annuellement ou ajoute au capital.
Tous les dépôts sont payables sur demande.
1er mars 75—1an

VENTES A L'ENCAN.

HOFFMANN, MARKS & CO.
PAR HOFFMAN, MARKS & CO., — Alex. Levy, encanteur—Salle d'encan, au No 33 de la rue des Magasins.—LUNDI 10 du courant, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu—Un stock frais et de choix composé de
Alpacas, mousselines laine noires et en couleur, drap impératrice, mérinos, bombazines, imperméables, étoffes à robes, mousselines suisses, nansous unis et à raies; linon Bishop, plaids, kerseys; coton blanc et coton écru de toutes les marques et qualités.—Egalement UNE BELLE FACTURE de:
Draps, casimirs, doeskins, jeans et tweeds,
—ET—
175 lots lingerie, bonneterie, "notions," bouillons, collerettes, rubans, baréges, &c.
Conditions à la vente. 9janv—

PAR S. GUINAULT.
Bonne petite propriété rue Columbus No. 92.
PAR S. GUINAULT, Encanteur. Bureau, coin Passage de la Bourse et de la rue Bienville. SAMEDI, 15 janvier 1876, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—
Un lot de terre mesurant 30 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Columbus entre les rues Villeré et Robertson sur 94 pieds de profondeur. Ensemble une maison construite sur la rue ayant trois pièces et une autre bâtisse construite dans l'intérieur du terrain ayant quatre chambres. Le tout divisé en deux logements Citerne, latrines, etc. Voir le plan à la Bourse.
Conditions.—Moitié comptant et le reste payable à un crédit d'un an, en un billet portant 8 o/o d'intérêt de date et hypothèque.
Acte pardevant Th. Buisson, notaire public, aux frais de l'acquéreur y compris les taxes de 1875 payables en 1876 et le droit d'adjudication. L'acheteur se soumettant aux clauses pénales d'usage. 9jan—

PAR O. VALETON.
Vente renvoyée au 14 janvier 1875.
Habitation de valeur, pour la culture de la canne, du riz et des oranges, dans la paroisse Plaquemines, sur la rive droite du fleuve, à 38 milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans.
PAR O. VALETON, encanteur. — Bureau, Nos 93 et 95 de la rue des Magasins. — VENDREDI, 14 janvier à midi, il sera offert en vente publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane,—
TROIS MORCEAUX DE TERRE de grande valeur, particulièrement adaptés à la culture des cannes, du riz et des oranges, divisés en 42 lots et formant une grande portion de l'habitation Oakland, située à environ 38 milles au-dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans. Ces terres sont bornées par l'habitation Myrtle Grove, appartenant au Dr. Wilkinson, et par l'habitation Deer Range, appartenant à Mr Dougherty.
1° Le morceau de terre, dite portion du haut touchant à l'habitation Myrtle Grove, est divisé en 13 arpents ou lots et désignés par les Nos 1 à 13, ayant chacun un arpent de face au fleuve par 40 arpents de profondeur plus ou moins.
2° Le morceau de terre, dite portion du milieu, séparé du lot No 13 par une terre appartenant à Mme McCurdy, divisé en 4 arpents ou lots et désignés par les Nos 16 à 19, ayant chacun un arpent de face au fleuve, par 40 arpents de profondeur plus ou moins.
3° Le morceau de terre, dite portion du bas et attenant à l'habitation Deer Range divisé en 24 1/2 arpents ou lots, et désignés par les Nos 30 à 54 ayant chacun un arpent de face par 40 arpents de profondeur plus ou moins.
Les terres ci-dessus décrites seront vendues par lots d'un arpent de face sur la profondeur plus ou moins, à l'exception du lot No 54 qui n'a que 90 pieds de face sur la même profondeur, le tout en conformité avec un plan dressé par C. Uncas Lewis, arpenteur, en date du 22 février 1875 et déposé en l'étude de A. D. Doriocourt, notaire public.
Termes et conditions—Un quart du prix de l'adjudication comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit pour billets de l'acquéreur portant hypothèque spéciale avec privilége de vendeur et portant intérêts au taux de 8 p o/o par an du jour de la vente à parfait paiement; avec la clause éventuelle de 5 p o/o d'honoraires d'avocat en cas de poursuite pour le recouvrement des billets. Les acquéreurs auront le privilége de payer leurs billets avant leur échéance et d'arrêter ainsi l'intérêt du jour de la vente au jour du paiement.
Comme les fossés de desséchement existants sur les dites terres sont irrégulièrement diagonales aux lignes des dits lots, les actes de vente ne garantiront pas aux acquéreurs aucun privilége de desséchement sur les autres terrains avoisinantes.
Ces terres sont libres d'hypothèques et de taxes.
Les actes de ventes pardevant H. D. Doriocourt, notaire public, aux frais des acquéreurs.
25nov—

PAR C. E. GIRARDEY.
Une charmante résidence cottage, avec jardin,—à l'angle des rues Laharpe et Johnson.
PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureau, No 31 de la rue du Camp—SAMEDI, 15 janvier 1876, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, il sera positivement vendu, à l'enchère publique.
LA charmante résidence cottage—avec jardin—formant l'angle N. O. des rues Laharpe et Johnson en face de la salle des "Petites Sœurs des Pauvres."
La propriété se compose de 6 terrains, contenant ensemble 30 pieds 2 pouces de face à la rue Laharpe, et 107 pieds 3 pouces 6 lignes, sur 130 pieds de profondeur et 120 pieds à la rue Johnson. Les améliorations qui y trouvent consistent en une grande et agréable cottage, bas, en bois et à mansarde, cuisine, etc. Les deux autres terrains ont chacun 30 pieds de face à la rue Johnson sur 130 pieds de profondeur.
C'est une excellente occasion pour un acheteur qui cherche un quartier tranquille et qui est près de la campagne. La propriété sera vendue sans réserve.
CONDITIONS.—Un quart comptant; le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets garantis par hypothèque spéciale sur la propriété, portant toutes les clauses de 8 pour cent d'intérêt l'an, 5 pour cent d'honoraires d'avocat, et la clause transfert de la police d'assurance.
Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Mr James Fahey, Notaire Public.
5 jan—

La jolie maison basse, en briques, à mansarde, au No 296 de la rue Dauphine, près la rue de l'Esplanade.
PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur, Bureaux No 31 de la rue du Camp, SAMEDI, 15 janvier 1876, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera positivement vendu—
LA jolie et agréable maison, basse, en briques et à mansarde, portant le No 296 de la rue Dauphine, dans l'ilet compris entre les rues Dauphine, Bourgogne, Quartier et Hôpital. Le terrain a 31 pieds 5 pouces 5 lignes de face à la rue Dauphine, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Située près de la rue de l'Esplanade, dans une rue pavée et ferrée, pieds plates, quartier tranquille et respectable, à proximité du centre des affaires et des théâtres, la propriété offre de très grands avantages comme résidence.
Conditions—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale sur la propriété, portant toutes les clauses de 8 pour cent d'intérêt l'an, 5 pour cent (honoraires d'avocat) s'il y a procès, transfert de la police d'assurance, paiement par l'acquéreur, de toutes les taxes de 1875 payables en 1876—outre le montant de l'adjudication.
L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Mr E. Bouny, notaire public.
5 jan—

MAGASIN ET MAISON DE PRIX.
Propriétés dans le deuxième et troisième district.
Succession de feu Cyprien Dufour.
No 31,399. Deuxième Cour de District.
PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur, Bureaux, No 31 de la rue du Camp—SAMEDI, 22 janvier 1876, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles de cette ville, il sera vendu, à l'enchère publique et en vertu et conformément à un jugement rendu par l'hon. A. A. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans, en date du 13 décembre 1875 et signé le 17 décembre 1875, dans la susdite succession—les propriétés foncières suivantes au prix—
1.—Un terrain situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Bienville, Conti, Royale Bourbon. Le dit terrain à 23 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Bienville, sur 113 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; ensemble, toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et comprenant le magasin et maison en brique, bien bâtis, portant le No 79 de la rue Bienville.
Il sera vendu, avec cette propriété, 20 actions de $500, de l'Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane, garanties par hypothèque sur la dite propriété—laquelle obligation devra être assumée par l'acquéreur en sus du montant de l'adjudication.
Trois certains terrains situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Esplanade, Quartier Bourbon et Dauphine. Les dits terrains sont désignés par les lettres A, B et C, sur un plan de Mr H. Pilié, arpenteur, daté du 20 décembre 1875 et déposé aux bureaux de l'encanteur.
2. Le terrain "A" forme l'angle N. O. de l'angle des rues Bourbon et Quartier; il a 34 pieds 3 pouces de face à la rue Bourbon, sur 83 pieds de profondeur et face à la rue du Quartier; ensemble, toutes les améliorations qui s'y trouvent et comprenant la belle et agréable maison à deux étages, bien bâtie, désignée par le No. 28 de la rue Bourbon.
3. Le terrain "B" touche au terrain ci-dessus décrit; il a 31 pieds 2 pouces de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 83 pieds, entre lignes parallèles; ensemble les améliorations qui s'y trouvent et comprenant la jolie maison basse, en briques, désignée par le No 26 de la rue Bourbon.
4. Le terrain "C" touche au susdit propriété dans le fond; il a 45 pieds 6 pouces de face à la rue du Quartier, sur une profondeur de 65 pieds 5 pouces, entre lignes parallèles; ensemble, toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et comprenant la maison basse, en bois, désignée par le No 6 de la rue du Quartier.
Cinq certains terrains situés dans le troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Esplanade, Kerlerec, Derbigny et Claiborne. Les dits terrains sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, sur un plan de M. L. H. Pilié, daté du 20 décembre 1875.
5. Le terrain No 1 forme l'angle S. E. de l'angle des rues Derbigny et Kerlerec; il a 30 pieds 7 pouces de face à la rue Derbigny, sur 31 pieds 10 pouces de profondeur et face à la rue Kerlerec; ensemble, les améliorations qui s'y trouvent et comprennent un joli petite double et en bois, cuisine, cuve, etc.
6. Le terrain No 2 touche au terrain No 1; il a 32 pieds 5 pouces de face à la rue Derbigny sur 131 pieds 10 pouces de profondeur.
7. Le terrain No 3 touche au terrain No 2; il a 32 pieds 5 pouces de face à la rue Derbigny, sur 100 pieds 7 pouces de profondeur; ensemble, les améliorations qui s'y trouvent et comprennent un cottage bas en bois, éloigné du rue, cuve, etc.
8. Le terrain No 4 touche au terrain No 3; il a 30 pieds 7 pouces de face à la rue Derbigny, sur 100 pieds 10 pouces de profondeur; ensemble, toutes les améliorations qui s'y trouvent et comprenant une maison en bois et à étage, couverte en ardoises, cuve, etc.
9. Le terrain No 5 touche dans le fond à la propriété ci-dessus décrite; il a 28 pieds 3 pouces de face à la rue Kerlerec sur 62 pieds 5 pouces de profondeur; ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent et comprenant un joli cottage en bois, ayant 4 chambres, cuisine, cuve, etc.
TERMES ET CONDITIONS—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit en paiements annuels égaux, en billets spécialement garantis par hypothèque sur la propriété portant toutes les clauses de 8 pour cent d'intérêt l'an, du jour de la vente à parfait paiement. L'acquéreur devra contenir par stipulation, l'acquéreur s'engagera à payer les honoraires d'avocat (fixés à 5 pour cent) si les billets (en partie ou en totalité) donnés en paiement étaient mis en cour pour recouvrement. Les bâtisses devront être assurées aux frais des acquéreurs et les polices transférées aux vendeurs ou aux porteurs des billets jusqu'à parfait paiement. Les billets devront être subdivisés au gré des vendeurs. Les acquéreurs devront payer toutes les taxes de l'année courante 1876.
Les actes de ventes, aux frais des acquéreurs, pardevant Mr Jules Mossy, notaire public.
21déc—21, 28déc—1,8,15, 22 jan

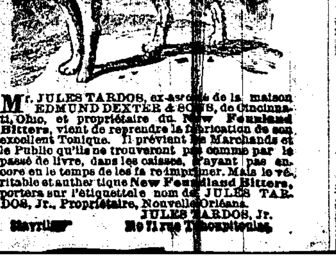

Mr. JULES TARDOS, ex-associé de la maison EDMUND DEXTER & SONS, de Cincinnati, Ohio, et propriétaire du New Foundland Bitters, vient de reprendre la fabrication de son excellent Tonique. Il prévient les Marchands et le Public qu'ils ne trouveront pas comme par le passé de livre, dans les caisses, n'ayant pas encore eu le temps de les réimprimer. Mais le véritable et authentique New Foundland Bitters, portera sur l'étiquette le nom de JULES TARDOS, Jr., Propriétaire, Nouvelle-Orléans.
JULES TARDOS, Jr.
No 71 rue Tchoupitoulas.